

# Du lycée à l'université Licence mention : Informatique



Parcours Licence Accès Santé (LAS) — Nantes

## Enjeux

Dans le cadre de la réforme des études de santé, et afin de proposer l'accès à ces études de santé aux lycéen.ne.s de profils variés, un parcours accès santé a été créé dans la licence informatique. Ce parcours permet d'accéder à la 2ème année des études de santé (médecine, odontologie, maïeutique, pharmacie et kinésithérapie) et de déboucher ainsi sur l'ensemble des métiers associés à ces différentes filières (kinésithérapeute, sage-femme, chirurgienne, pharmacienne...), ou de continuer son cursus dans la licence informatique.

## Présentation du diplôme

Le parcours accès santé permet d'accéder soit à la deuxième année des études de santé (sous réserve de réussite aux épreuves d'admission à cette deuxième année), soit à la deuxième année de Licence informatique. Ce parcours spécifique de 1re année offre aux étudiants la possibilité de suivre, en complément de leur formation en informatique, une « Option santé », comprenant des enseignements spécifiques préparant au concours d'entrée en 2e année des études de santé. Les étudiants non admis aux études de santé mais ayant validé la 1re année de Licence peuvent intégrer, de droit, la Licence 2e année.

## Rythme de la formation

La licence 1 LAS se déroule sur une année et est organisée en deux semestres. Il est important de noter que le redoublement n'est pas possible au sein de cette formation.

Le temps de présence hebdomadaire moyen des étudiants de cette formation est d'environ une vingtaine d'heures. Il se décompose en :

- des enseignements (une quinzaine d'heures) dans le domaine de la mention informatique. Ces heures se répartissent en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP).
- des enseignements de l'option santé (5-6h).
- des enseignements à caractère méthodologique et/ou préprofessionnel.

On estime qu'un travail personnel d'une durée hebdomadaire au moins équivalente est nécessaire pour réussir en licence.

## Les attendus

### Cadrage national des attendus

- Disposer de compétences scientifiques
- Disposer de compétences en communication
- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

### Attendus spécifiques

- Disposer d'une bonne maîtrise en mathématiques

[univ-nantes.fr](http://univ-nantes.fr)

# Organisation de la 1<sup>re</sup> année et matières enseignées

Lors de votre inscription en 1<sup>ère</sup> année de la licence accès santé d'informatique à l'université, vous serez dans un des portails généraux proposés au premier semestre : le portail Mathématiques -- Informatique -- Physique (MIP).

Le portail MIP regroupe au premier semestre des enseignements fondamentaux dans les domaines scientifiques des trois mentions qui le composent : mathématiques, informatique, et physique, complétés par des enseignements transversaux : anglais, Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) et outils numériques.

En parallèle ce parcours propose aussi pendant le premier semestre des enseignements dans le domaine de la santé : chimie-biochimie ; biologie cellulaire ; physique-biophysique ; anatomie.

Au second semestre, la spécialisation dans la mention informatique se fait plus précise, avec des enseignements avancés en informatique et des enseignements de mathématiques ciblés pour les besoins de la licence informatique. Ces enseignements sont complétés par des modules transversaux d'anglais.

En parallèle, le parcours continue de proposer des enseignements dans le domaine de la santé : bio-statistiques ; histologie-embryologie ; physiologie ; médicament ; santé publique ; sciences humaines et sociales

## Que faire après ?

### Poursuite d'études possible

Après une L1 LAS validée, il est possible de poursuivre en 2<sup>ème</sup> année des études de santé (si réussite au concours) ou de poursuivre en 2<sup>ème</sup> année de la licence informatique.

S'il n'y a pas de réussite au concours, les étudiants ont la possibilité de se présenter une seconde fois aux épreuves d'admission à la 2<sup>ème</sup> année des études de santé, en s'inscrivant en L2 informatique option santé.

En cas de non réussite au concours des épreuves de santé, les étudiants peuvent continuer leur cursus dans la licence informatique. Toutes les poursuites d'études offertes par cette licence leur sont ouvertes.

## Contacts

### Renseignements

[responsables-L1-sciences@univ-nantes.fr](mailto:responsables-L1-sciences@univ-nantes.fr)

### Informations complémentaires

[www.univ-nantes.fr/lyceens/portail-sante](http://www.univ-nantes.fr/lyceens/portail-sante)

<https://sciences-techniques.univ-nantes.fr/formations>

### Contacts scolarité / inscriptions :

Scolarité de la faculté des Sciences et des Techniques

2, rue de la Houssinière BP 92208

44322 Nantes Cedex3

[scolarite-sciences@univ-nantes.fr](mailto:scolarite-sciences@univ-nantes.fr)

